

Question 11

Points

Objectifs évaluateurs	1.1.3.4.1 1.1.7.2	Droit d'information Produire des documents	12 points
------------------------------	------------------------------------	---	------------------

Situation de départ

En tant que collaborateur de l'administration publique, vous êtes amené quotidiennement à fournir des renseignements oraux ou écrits. Votre supérieur souhaiterait se faire une idée de vos connaissances actuelles et vous interroge sur le droit d'information.

Cette question est composée de cinq parties (de a. à e.). Vous pourrez obtenir 12 points au maximum.

Tâche

- a. Quel domaine partiel ne relève pas du principe de transparence ? Justifiez votre réponse.
Vous pourrez obtenir 2 points au maximum.

1. Réunions publiques du pouvoir législatif
2. Accès à des informations sur requête ou sur demande
3. L'activité de l'administration doit être d'intérêt public

L'affirmation 3 n'est pas correcte. Cette affirmation ne se rapporte pas au principe de transparence, mais aux principes administratifs. Le 3^e domaine partiel serait une information active d'office.

2

Indication de correction

1 point pour la réponse correcte et 1 point pour une justification cohérente. Au maximum 2 points

- b. Quel est l'objectif du principe de transparence ? Justifiez votre réponse.
Vous obtiendrez 2 points pour une raison correcte.

*Le principe de transparence vise à promouvoir la **transparence** de l'administration et renforce ainsi la **confiance** de la population dans les institutions de l'Etat. Par-là, les unités administratives simplifient les relations et les processus entre elles et la population.*

2

Indication de correction

*Justification correctement formulée avec les concepts de « confiance » et de « transparence » = 2 points
Des points partiels sont possibles.*

T 4

Points
obtenus

- c. Citez trois exemples d'information active d'office.
Vous pourrez obtenir 3 points au maximum.

Exemple 1 :

Réponses individuelles. Exemples : entrée en vigueur d'une loi, budget, comptes, rapports du pouvoir législatif, etc.

Exemple 2 :

Exemple 3 :

Indication de correction
1 point par réponse pertinente. Au maximum 3 points

- d. Les administrations publiques mettent souvent à disposition des informations et des possibilités d'interaction au moyen de médias électroniques. Quel terme est utilisé dans ce contexte ? Vous obtiendrez 1 point pour une réponse correcte.

Cyberadministration

Indication de correction
Mention correcte du terme = 1 point

- e. Le degré d'automatisation du traitement des processus dans l'administration publique est en constante augmentation. Ainsi sont mis à disposition des formulaires interactifs, jusqu'à la transaction électronique entièrement automatisée (par exemple, la prise de rendez-vous pour l'émission de la carte d'identité).

Quels sont, selon vous, les avantages et les inconvénients de cette évolution ? Citez deux avantages et deux inconvénients du point de vue de l'administration et deux avantages et deux inconvénients du point de vue du citoyen.

Vous obtiendrez ½ point par réponse correcte. Total : 4 points.

Perspective de l'administration

Avantage 1 :

*Perspective administration =
+ Simplification des processus opérationnels internes
+ Augmentation de la convivialité et de l'accessibilité
+ Elargissement de l'offre pour le client (solution de guichet ou solution Internet)*

Avantage 2 :

*– Réductions de personnel envisageables
– Problèmes de sécurité (attaques de pirates informatiques)
– Fait de dépendre d'Internet
– Mise en œuvre techniquement exigeante*

T 5

Points
obtenus

	Points
Inconvénient 1 : _____	½
Inconvénient 2 : _____	½
Perspective du citoyen	
Avantage 1 : _____	½
Avantage 2 : _____	½
Inconvénient 1 : _____	½
Inconvénient 2 : _____	½

Perspective citoyen
 + Les services des administrations sont disponibles à tout moment (24 heures sur 24)
 + Simplification des processus/gain de temps
 + Plus besoin de se rendre sur place
 – Les services de guichet pourraient être réduits
 – Exigences excessives à l’égard des citoyens (compétences informatiques)
 – Le contact personnel diminue
 – Exigences excessives à l’égard des citoyens (compte de citoyen)

Indication de correction
 ½ point par réponse pertinente. Au maximum 4 points
 Matériel didactique pour les CI : répertoire 03, page 18

T 3
Points obtenus